

CASTEL, J.-G., de MESTRAL, A.L.C. et GRAHAM, W.C. *The Canadian Law and Practice of International Trade with Particular Emphasis on Export and Import of Goods and Services*. Toronto, Emond Montgomery Publications, 1991, 527 p.

Benoît Lapointe

Volume 23, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703071ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703071ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lapointe, B. (1992). Compte rendu de [CASTEL, J.-G., de MESTRAL, A.L.C. et GRAHAM, W.C. *The Canadian Law and Practice of International Trade with Particular Emphasis on Export and Import of Goods and Services*. Toronto, Emond Montgomery Publications, 1991, 527 p.] *Études internationales*, 23(3), 689–690. <https://doi.org/10.7202/703071ar>

par rapport au texte qui nous est proposé: «Ce qui hier était le droit (ne) peut aujourd'hui être contraire au droit» (p. 140). Dans l'ensemble, ces quelques vétilles ne nuisent en rien au plaisir de la lecture et *L'Allemagne dans tous ses états* représente un excellent moyen de prendre connaissance directement en français d'un des aspects du débat sur la «normalité» qui a présentement cours dans la nouvelle Allemagne.

Paul LÉTOURNEAU

Département d'histoire  
Université de Montréal

## CANADA

CASTEL, J.-G., de MESTRAL, A.L.C. et GRAHAM, W.C. *The Canadian Law and Practice of International Trade with Particular Emphasis on Export and Import of Goods and Services*. Toronto, Emond Montgomery Publications, 1991, 527 p.

Le droit du commerce international est une matière vaste, complexe et en constante évolution. Relevant tant du droit public que du droit privé, les nombreuses règles qui gouvernent cette discipline font ainsi appel non seulement au droit international mais également au droit national de chaque État. Il devient dès lors important que le juriste, et en particulier le praticien du droit, puisse disposer d'un ouvrage qui lui expose avec clarté l'essentiel de ces règles. À cet égard, le juriste canadien pourra consulter avec intérêt celui que les professeurs

Castel, de Mestral et Graham viennent de faire paraître.

Conçue comme une introduction générale aux plus importants principes de droit public et privé régissant le commerce international, cette réédition de l'ouvrage qui portait à l'origine le titre *International Business Transactions and Economic Relations* met l'accent sur les transactions qui impliquent l'exportation ou l'importation de biens et services.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. La première consiste en une courte introduction au droit commercial international dans une perspective canadienne. Elle est complétée par une bibliographie sélective des monographies et périodiques spécialisés traitant du commerce mondial généralement et de la Communauté économique européenne en particulier.

La seconde partie est consacrée à un examen des plus importantes conventions auxquelles le Canada est partie en matière de commerce international, soit l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et ses accords connexes, et l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

La troisième partie couvre les règles de droit privé ayant trait à l'exportation et à l'importation de biens et services. On y discute successivement de la vente internationale de marchandises, de l'assurance des marchandises qui en sont l'objet, de leur transport, du commerce international de services, des transferts de technologie, et enfin des méthodes employées pour le paiement et le financement de ces différentes transactions.

La quatrième partie s'attache à l'examen de l'intervention gouvernementale lors de l'exportation ou de l'importation de marchandises. Les auteurs y traitent des contrôles à l'exportation et de leur application extra-territoriale, des droits de douane et autres contrôles à l'importation, des subventions et du dumping, des pratiques restrictives de commerce, plus spécifiquement de l'application extra-territoriale de la Loi canadienne sur la concurrence, des règles d'éthique qui gouvernent la pratique du commerce international, et finalement du soutien gouvernemental dans l'assurance et le financement des exportations.

La cinquième et dernière partie comporte une analyse des mécanismes de règlement des différends en matière de commerce international. Les auteurs discutent tout d'abord de ceux que le GATT et l'Accord canado-américain de libre-échange mettent à la disposition des États, puis de ceux dont les parties privées et les entreprises étatiques peuvent se prévaloir, c'est-à-dire le recours aux tribunaux de droit commun et l'arbitrage.

L'ouvrage comprend un index détaillé ainsi qu'une liste des plus importantes conventions et autres instruments relatifs au droit du commerce international. En outre, chaque chapitre est complété par une bibliographie sélective. Enfin, plusieurs tableaux et illustrations aident à la compréhension de la matière.

Cet ouvrage, en plus de servir d'excellent point de départ au praticien confronté à un problème de droit commercial international, pourra être utilisé avantageusement comme manuel de base pour l'enseignement de

cette discipline dans les facultés de droit canadiennes.

Benoît LAPOINTE

Avocat, Québec

JOCKEL, Joseph T. *Security to the North. Canada-u.s. Defense Relations in the 1990s*. East Lansing (Michigan), Michigan State University Press, 1991, 226 p.

Le Professeur américain Joseph T. Jockel, qui est le directeur du Programme des études canadiennes à l'université St-Lawrence dans l'état de New York, est un observateur de longue date des relations canado-américaines et l'auteur de plusieurs articles et livres sur le sujet. Son plus récent livre *Security to the North* est le premier d'une nouvelle série sur le Canada qui sera publiée par les presses de l'Université du Michigan.

Ce livre a été écrit avec deux objectifs en tête, le premier, exposer les grandes lignes du comportement des Canadiens dans la défense du continent nord-américain, leur réaction et leur coopération aux projets américains; le second, informer les Canadiens sur les développements technologiques récents qui inspireront les propositions américaines en matière de sécurité pour la décennie à venir.

Les événements mondiaux semblent avoir évolué plus rapidement que Jockel ne l'anticipait. La question des répercussions de l'éclatement de l'Union soviétique pour la sécurité américaine n'est pas abordée, ce qui fait dire à l'auteur que la principale menace, bien qu'elle soit amoindrie,